

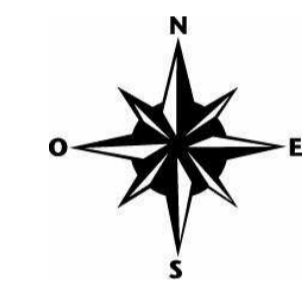
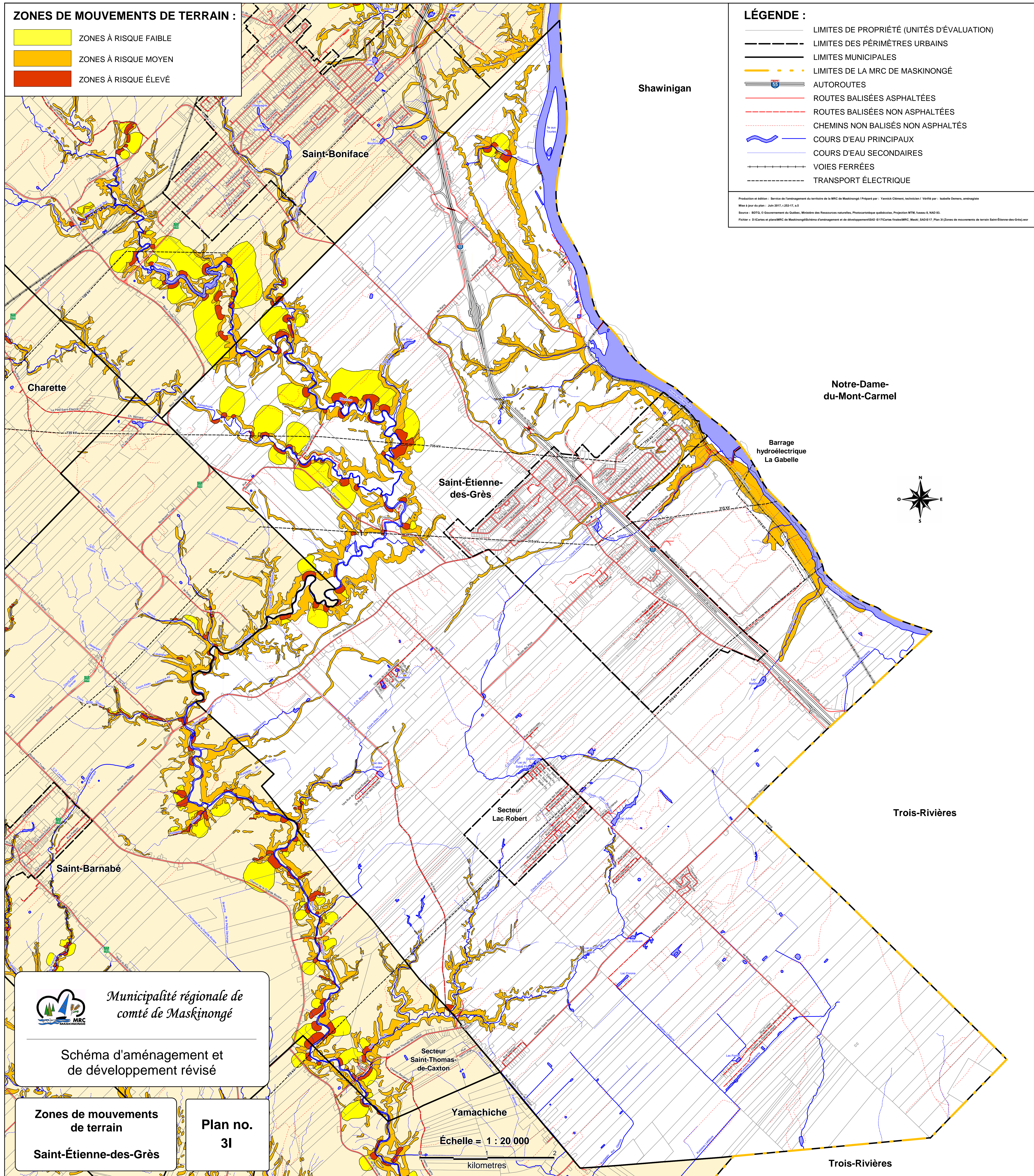
ZONES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN :

- ZONES À RISQUE FAIBLE
- ZONES À RISQUE MOYEN
- ZONES À RISQUE ÉLEVÉ

LÉGENDE :

- LIMITES DE PROPRIÉTÉ (UNITÉS D'ÉVALUATION)
- LIMITES DES PÉRIMÈTRES URBAINS
- LIMITES MUNICIPALES
- LIMITES DE LA MRC DE MASKINONGÉ
- AUTOROUTES
- ROUTES BALISÉES ASPHALTÉES
- ROUTES BALISÉES NON ASPHALTÉES
- CHEMINS NON BALISÉS NON ASPHALTÉS
- COURS D'EAU PRINCIPAUX
- COURS D'EAU SECONDAIRES
- VOIES FERRÉES
- TRANSPORT ÉLECTRIQUE

Production et édition : Service de l'aménagement du territoire de la MRC de Maskinongé / Préparé par : Yanick Clément, technicien / Vérifié par : Isabelle Demers, aménagiste
 Mise à jour du plan : Juin 2017, 232-17, a.5
 Source : BDTG, © Gouvernement du Québec, Ministère des Ressources naturelles, Photocartographie québécoise, Projection MTM, fuseau 8, NAD 83.
 Fichier : D:\Cartes et plans\MRC de Maskinongé\Schéma d'aménagement et de développement\SAD @17\Cartes finales\MRC_Maskinongé_SAD @17_Plan 31 (Zones de mouvements de terrain Saint-Étienne-des-Grès).doc



Municipalité régionale de comté de Maskinongé

Schéma d'aménagement et de développement révisé

Zones de mouvements de terrain
Saint-Étienne-des-Grès

Plan no. 31

Échelle = 1 : 20 000
kilomètres